

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulon, le 21 décembre 2023

VILLAGE D'AVENIR

Les 15 premières communes labellisées dans le Var

Annoncé par la Première Ministre le 15 juin 2023 dans le cadre du **plan France Ruralités**, Villages d'avenir vise à accompagner des **communes rurales de moins de 3 500 habitants** dans la réalisation de leurs projets de développement.

Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Villages d'avenir vient compléter l'appui en ingénierie aux territoires porté par les programmes Action cœur de ville, Petites Villes de demain, Territoires d'industrie, Avenir montagnes, l'ingénierie sur mesure et le dispositif des volontaires territoriaux en administration.

Villages d'avenir vise à faciliter le quotidien des élus développeurs de leur commune en accompagnant leurs projets et en les orientant vers les dispositifs et aides existantes de l'État comme des autres partenaires financeurs.

15 communes varoises figurent parmi la première vague des 2 457 communes labellisées sur l'ensemble du territoire :

- > Besse-sur-Issole
- > Bras
- > Callas
- > Carcès
- > Châteauvert
- > Collobrières
- > Cotignac
- > Entrecasteaux
- > Ginasservis
- > La Roquebrussanne
- > La Roque-Esclapon
- > Le Val
- > Méounes-lès-Montrieux
- > Varages
- > Vins-sur-Caramy

Service de la communication interministérielle de l'État en département